



Achat d'un véhicule par une personne sous curatelle renforcé

Par **dolmen74**, le **30/04/2009** à **08:05**

Bonjour,

Ma femme étant sous curatelle renforcé, décide d'acheter un véhicule d'occasion, son compte bancaire est crédité de 36 000 euros, pour ce faire elle a pris R.D.V avec sa curatelle. l'informe qu'elle as trouver un véhicule d'accasion a acheter a un particulier, dont toutes les garantie son fournie pour celui ci, pour un montant de 10 200 euros, celle ci refuse catégoriquement, en nous imposant d'acheter le véhicule dans un garage.

Nous aurions aimer savoir si dans le cas d'une curatelle renforcé nous ne pouvons décider de nos choix, de véhicule comme le choix de l'achat. Pour ma part je pense qu'il y a un abus de pouvoir. J'aimerais savoir qu'elle mesure nous pouvons prendre, pour obtenir se véhicule, ou dans le cas contraire pourquoi une curatelle se donne le droit de choisir a notre place. Merci de votre réponse.

Bien cordialement